

VICTOR HUGO

LE DERNIER JOUR  
D'UN CONDAMNÉ

DOSSIER THÉMATIQUE :  
L'HOMME FACE À LA SOCIÉTÉ

PRÉSENTATION, DOSSIER ET NOTES D'AURÉLIA DAL ZOTTO

LE LIVRE DE POCHE

LES CLASSIQUES  
*pédago*

*Collection dirigée par Clélie Millner*

Aurélia Dal Zotto est professeur agrégée de lettres modernes. Elle enseigne dans un collège du Val-de-Marne.

Couverture : © Ilona Wellmann / Arcangel / iStock.

© Librairie Générale Française, 2018, pour la présente édition.

ISBN : 978-2-253-18336-5

## SOMMAIRE

<i>Une œuvre, un contexte</i> .....	9
I. VICTOR HUGO, UN « HOMME OCÉAN » .....	10
II. LE SIÈCLE DE VICTOR HUGO .....	15
Exercice : expression écrite .....	20
III. LES ORIGINES ET L'ORIGINALITÉ DE L'ŒUVRE .....	22
<i>Le Dernier Jour d'un condamné</i> .....	27
Je fais le point : chap. I à XII .....	55
Je fais le point : chap. XIII à XXI .....	85
Je fais le point : chap. XXII à XXXII .....	119
Je fais le point : chap. XXXIII à XLIX .....	153
<i>Note...</i> .....	155
<i>Une comédie à propos d'une tragédie</i> .....	159
<i>Préface de 1832 (extrait)</i> .....	179
<i>Dossier thématique : l'homme face à la société</i> .....	201
INTRODUCTION .....	203
I. LA CRITIQUE D'UNE SOCIÉTÉ CRUELLE .....	205
1. La violence de la société .....	205
Exercice : écriture d'invention .....	206
2. Une société déshumanisée .....	208
Exercices : étymologie et langue de l'Antiquité / expression orale .....	209
3. Prolongement : textes en écho (Des poètes prisonniers) .....	213
Exercice : questions .....	213

II. RÉSISTER À LA SOCIÉTÉ POUR RESTER HOMME .....	220
1. Le refus d'être déshumanisé .....	220
Exercice : expression écrite .....	223
2. Un nouveau héros .....	223
Exercice : oral et audio .....	226
3. Prolongement : histoire des arts (Mantegna, <i>La Crucifixion</i> ) .....	228
Exercice : lecture d'image .....	232
III. DEUX VOIX FACE À LA SOCIÉTÉ .....	234
1. Une voix qui cherche à persuader et à convaincre .....	234
Exercices : lecture d'image (Franquin, <i>Idées noires</i> ) / oral et audio .....	236
2. Une voix qui cherche à faire évoluer l'humanité .....	238
Exercices : expression orale / éducation aux médias et à l'information .....	238
3. Prolongement : cinéma (S. Lumet, <i>Douze hommes en colère</i> ) .....	240
Exercice : activité cinéma-français .....	243
 <i>Glossaire</i> .....	 245
<i>Documentation</i> .....	249



UNE ŒUVRE, UN CONTEXTE

## I. VICTOR HUGO, UN « HOMME OCÉAN<sup>1</sup> »

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent », écrit Victor Hugo dans son recueil des *Châtiments*. Victor Hugo a traversé le XIX<sup>e</sup> siècle et reste aujourd'hui l'un des plus grands représentants de la littérature française à la fois pour ses engagements et pour son œuvre prolifique.

### 1. Enfance et jeunesse

Victor Hugo naît en 1802, à Besançon. Il est issu de deux milieux différents : populaire par son père, bourgeois par sa mère. Son père, Léopold, soutient Napoléon Bonaparte, ce qui lui permet de faire une carrière militaire fulgurante. Quand Victor a neuf ans, ses parents se séparent. Dès l'âge de dix ans, il commence à écrire de petites pièces de théâtre. Dans l'un de ses cahiers d'écolier, il aurait noté : « Je veux être Chateaubriand<sup>2</sup> ou rien. » Il poursuit ses études à Paris où il se rapproche d'une de ses amies d'enfance, Adèle Foucher. Les amoureux se fiancent secrètement en 1821, après la mort de la mère de Victor, qui le leur

---

1. Expression reprise de l'exposition sur l'auteur organisée par la BNF. Hugo avait désigné ainsi le dramaturge anglais William Shakespeare.

2. François René de Chateaubriand (1768-1848) est un homme politique et un écrivain majeur du XIX<sup>e</sup> siècle, précurseur du mouvement romantique.

avait interdit. Adèle Foucher deviendra Mme Hugo et ils auront cinq enfants.

En 1819, il écrit son premier roman, *Bug Jargal*. Dans les années 1820 paraissent ses premiers recueils de poésie : *Odes et Poésies diverses* (1822), suivies des *Nouvelles odes* (1824).

## 2. Naissance du romantisme et reconnaissance littéraire

En 1827, à l'âge de vingt-cinq ans, Victor Hugo publie sa première grande pièce théâtrale, *Cromwell*, dont la préface définit le drame romantique\*<sup>1</sup>. Il devient alors chef de file de ce mouvement. Pourtant, c'est anonymement qu'il fait paraître au début de 1829 *Le Dernier Jour d'un condamné*.

En 1830, a lieu la première de sa pièce de théâtre *Hernani* à la Comédie-Française. Cette œuvre, très novatrice, remet en question les règles et les codes du théâtre classique. Lors de la représentation naît alors une véritable bataille entre les défenseurs du classicisme et les partisans d'un nouveau théâtre, libéré des contraintes classiques. Parmi ces derniers se trouvent de jeunes romantiques\* comme Victor Hugo ou son ami Alfred de Musset.

---

1. Les mots suivis d'un astérisque sont définis dans les encadrés et répertoriés dans le Glossaire en fin d'ouvrage.

## À LA LOUPE : LE ROMANTISME ET LE DRAME ROMANTIQUE

**Le romantisme** est un mouvement du XIX<sup>e</sup> siècle qui met l'accent sur la sensibilité humaine, la nature, l'amour, le rêve ou encore l'engagement politique. Il s'agit d'un mouvement européen qui touche tous les arts (littérature, musique, peinture...). En France, Victor Hugo ou Alphonse de Lamartine sont des écrivains romantiques.

*Hernani* est l'un des premiers **dramas romantiques** : dans cette pièce, Victor Hugo rompt avec la règle classique des trois unités (unité d'action, de lieu, de temps) et mêle les registres comique et tragique.

À partir des années 1830, Victor Hugo écrit beaucoup et son œuvre touche à tous les genres : le roman (*Notre-Dame de Paris*, 1831), le théâtre (*Le roi s'amuse*, 1832, *Ruy Blas*, 1838), la poésie (*Les Rayons et les Ombres*, 1840). En 1833, il rencontre une comédienne qui deviendra sa maîtresse pendant cinquante ans : Juliette Drouet. En 1841, étant devenu un auteur reconnu, il est élu à l'Académie française.

En 1843, l'une de ses filles, Léopoldine, alors âgée de dix-neuf ans, meurt noyée lors d'une promenade en bateau sur la Seine avec son époux. Hugo est terrassé par le chagrin. Il commence alors à écrire ce qui deviendra *Les Contemplations*, recueil de cent cinquante-huit

poèmes qui évoquent la mort de sa fille. D'autres thèmes sont abordés, comme l'amour, l'enfance ou encore l'attrait pour le mysticisme.

### 3. Victor Hugo en quelques dates

**1802** – Naissance à Besançon.

**1822** – Mariage avec Adèle Foucher. Ils auront cinq enfants.

**1827** – Écrit son drame *Cromwell* et sa préface (manifeste du théâtre romantique).

**1829** – Parution du *Dernier Jour d'un condamné*.

**1830** – Première de la pièce *Hernani* au Théâtre-Français. Bataille d'*Hernani*.

**1843** – Mort de sa fille Léopoldine.

**1848** – Victor Hugo est élu député de Paris à l'Assemblée constituante. En septembre, il prononce un discours contre la peine de mort.

**1851** – À la suite du coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte (2 décembre), Hugo doit s'exiler. Il se rend d'abord à Bruxelles, puis sur l'île de Jersey et enfin sur l'île de Guernesey.

**1856** – Écrit son recueil poétique *Les Contemplations*.

**1862** – Publication des *Misérables*.

**1885** – Mort à Paris (le 22 mai). Il est enterré au Panthéon.



Victor Hugo en 1827, portrait à la mine de plomb par Achille Devéria. Paris, musée Victor Hugo. Archives LGF.

## II. LE SIÈCLE DE VICTOR HUGO

### 1. Engagement politique et exil

#### Une jeunesse sous la monarchie\*

Le XIX<sup>e</sup> siècle est parcouru par de grandes hésitations et des bouleversements politiques : la France sera-t-elle une monarchie, une république ou un empire ? En 1815, Napoléon I<sup>er</sup> est exilé à Sainte-Hélène. C'est la fin du Premier Empire. L'un des frères de Louis XVI prend le pouvoir sous le nom de Louis XVIII (1814-1824) puis un deuxième frère de Louis XVI, Charles X, lui succède et restaure une monarchie autoritaire. Cette période est appelée la Restauration et se prolonge jusqu'en 1830.

Or, une révolution que l'on nomme les Trois Glorieuses (désignant ainsi les trois jours révolutionnaires des 27, 28 et 29 juillet) renverse Charles X. Un nouveau roi est proclamé : Louis Philippe, qui fonde la monarchie de Juillet. Le régime s'assouplit.

#### De la monarchie à la République\*

Dans sa jeunesse, inspiré par les idées de sa mère, Victor Hugo a été monarchiste et conservateur. Cependant, une nouvelle révolution en 1848 donne naissance à la II<sup>e</sup> République et fera évoluer Victor Hugo. Il commence alors à soutenir ce régime et il devient député à la nouvelle Assemblée constituante.

### De la République à l'Empire\*

Mais la II<sup>e</sup> République ne dure que trois ans : en 1851, Louis-Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I<sup>er</sup>, organise un coup d'État et se fait sacrer empereur sous le nom de Napoléon III. Ce coup d'État transforme la République en Empire. Opposant farouche à ce nouveau régime, Hugo est contraint de s'exiler.

Victor Hugo rejoint Bruxelles puis Jersey (1852) et Guernesey (1855), deux îles anglo-normandes. Loin de son pays, il écrit *Les Misérables* et *Les Châtiments* (grand réquisitoire contre « Napoléon le Petit », ce recueil sera publié pour la première fois en France en 1870). L'exil lui permet de créer le mythe du poète solitaire et outragé, dont la voix résiste bien qu'on essaie de la faire taire.

### De l'Empire à la République

En 1870, la défaite de Sedan met un terme à la guerre franco-prussienne et annonce la fin du Second Empire. Le régime de Napoléon III tombe, la III<sup>e</sup> République est proclamée, et Hugo rentre en France après dix-neuf ans d'exil. L'année suivante, il est élu député à l'Assemblée constituante.

La vie familiale est difficile : après le décès de sa fille, puis de sa femme en 1868, c'est son fils, François-Victor, qui s'éteint ; et l'une de ses filles, Adèle, est internée dans un asile. Il consacre ses quinze dernières années à s'occuper de ses petits-enfants (il publie en

1877 un recueil de poèmes, *L'Art d'être grand-père*) et à s'investir dans la vie politique française.

En 1883, c'est Juliette Drouet qui disparaît. Le 22 mai 1885, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, Victor Hugo meurt des suites d'une congestion pulmonaire. Le 1<sup>er</sup> juin, des funérailles nationales lui sont réservées : son cercueil est suivi par un million de personnes qui accompagnent sa dépouille jusqu'au Panthéon. Il avait écrit dans son testament : « Je donne cinquante mille francs[-or] aux pauvres. Je désire être porté au cimetière dans leur corbillard. Je refuse l'oraison de toutes les Églises. Je demande une prière à toutes les âmes. Je crois en Dieu. »

La III<sup>e</sup> République restera en place jusqu'en 1940. C'est à ses débuts qu'ont lieu de grands événements comme l'insurrection de la Commune de Paris et sa répression (1871) ou encore les réformes scolaires de Jules Ferry qui rendent l'école gratuite, obligatoire et laïque (1881-1882).

## À LA LOUPE : EMPIRE, MONARCHIE, RÉPUBLIQUE

L'**empire** est un régime qui consacre un pouvoir autoritaire à un empereur. Souvent, ce dernier est un stratège militaire qui cherche à agrandir son territoire. La France a connu deux empires au XIX<sup>e</sup> siècle : celui de Napoléon I<sup>er</sup> et celui de Napoléon III.

La **monarchie** est un régime dont le souverain est un roi, souvent légitimé par sa lignée familiale. La France a été un pays monarchique jusqu'à la Révolution française. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les périodes de la Restauration et de la monarchie de Juillet ont été des tentatives pour rétablir la monarchie.

La **république** est un régime dont la souveraineté appartient au peuple qui, par le vote, désigne ses représentants. Au XIX<sup>e</sup> siècle, deux républiques voient le jour : la II<sup>e</sup> (1848-1851) et la III<sup>e</sup> République (1870-1940).

## 2. Le grand combat de Victor Hugo contre le « meurtre légal<sup>1</sup> »

Victor Hugo a été, tout au long de sa vie, confronté à la violence des mises à mort : il est témoin des exécutions organisées sur les places publiques, où des foules

---

1. C'est ainsi que Victor Hugo nomme la condamnation à mort dans sa plaidoirie au procès de son fils (1851).

à la fois horrifiées et émerveillées se pressent. Il se rend dans des centres de détention : la prison de Bicêtre où ont lieu les premiers essais sur la guillotine, le bagne de Toulon ou encore la prison de la Conciergerie où il assiste au ferrage des forçats. Tous ces endroits sont évoqués dans *Le Dernier Jour d'un condamné*.

Ses articles, ses témoignages, ses discours au sujet de la peine de mort et de sa nécessaire abolition sont nombreux :

- Son discours du 15 septembre 1848 à l'Assemblée constituante, alors qu'il vient d'être élu député. Il affirme : « La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. »
- Ses récits et poèmes : *Le Dernier Jour d'un condamné* bien sûr, mais aussi *Claude Gueux* (qu'il écrit après la condamnation à mort d'un prisonnier qui a tué le gardien-chef de sa prison). Pensons aussi au personnage de Jean Valjean dans *Les Misérables*, ancien bagnard rejeté par la société qui devient un homme juste et bon. Le poème « L'Échafaud » publié en 1881.
- La préface du *Dernier Jour d'un condamné* ajoutée au récit en 1832.
- Sa plaidoirie au procès de son fils Charles Hugo, condamné pour avoir dénoncé dans un journal une exécution publique.

- Sa lettre aux habitants de Guernesey à la suite de la condamnation à mort d'un meurtrier qui vivait sur l'île, Charles Tapner.

## JE RETIENS

1802 : Naissance de Victor Hugo.

1830 : Bataille d'*Hernani*.

1848 : Victor Hugo est élu député et prononce un discours contre la peine de mort devant l'Assemblée. Proclamation de la II<sup>e</sup> République.

1851 : Coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Exil de Victor Hugo sur les îles de Jersey et de Guernesey pendant près de vingt ans (jusqu'en 1870).

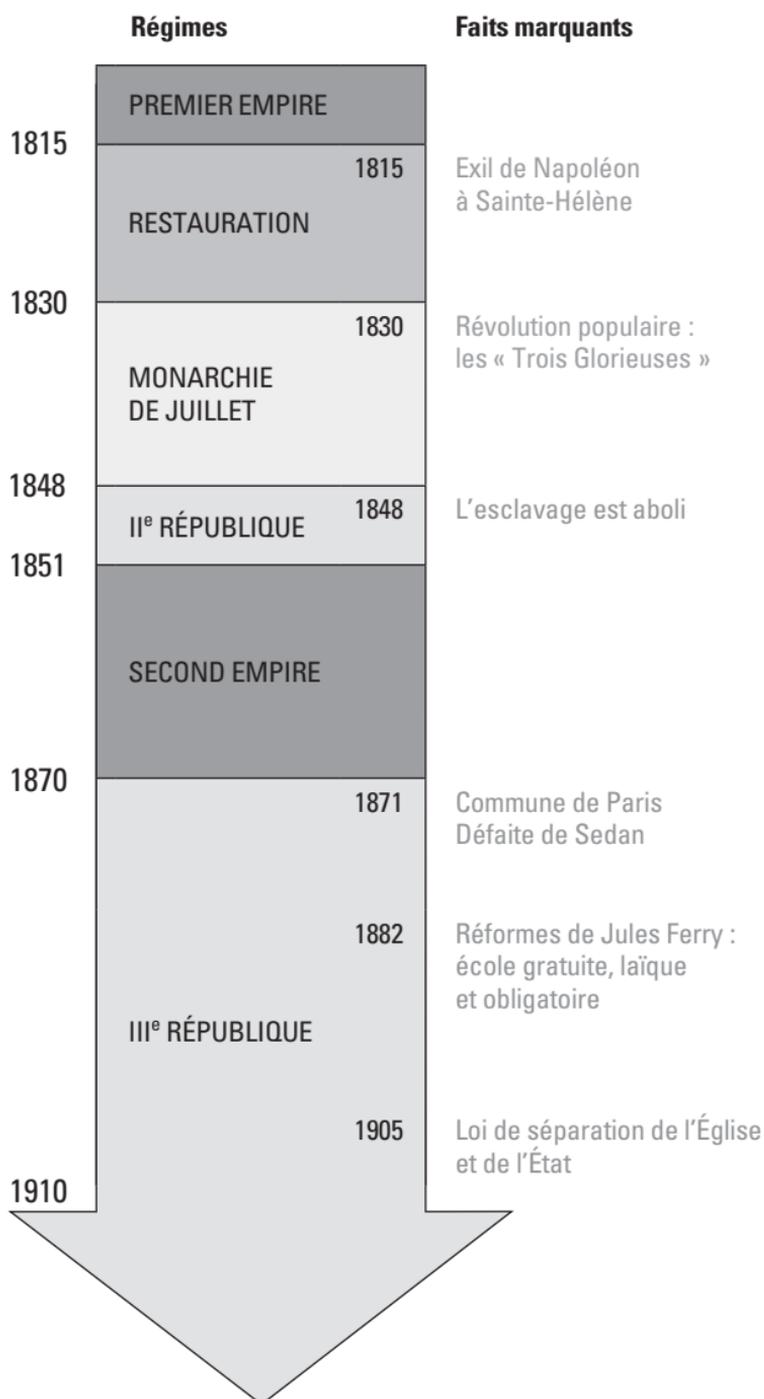
1885 : Funérailles nationales de Victor Hugo ; il est enterré au Panthéon.

1981 : Abolition de la peine de mort en France.

## EXPRESSION ÉCRITE

Imaginez une interview : vous êtes journaliste et interrogez Victor Hugo sur les événements marquants de sa vie. Quelles questions lui poseriez-vous ? Quelles réponses vous donnerait-il ? (Inventez au moins six questions.)

### 3. Repères historiques



### III. LES ORIGINES ET L'ORIGINALITÉ DE L'ŒUVRE

#### 1. Une œuvre qui naît d'une préoccupation sociale

*Le Dernier Jour d'un condamné* paraît le 7 février 1829, chez l'éditeur Gosselin, sans nom d'auteur. Cependant, dès le 28 février, Victor Hugo signe la nouvelle édition en y ajoutant une saynète dialoguée : « Une comédie à propos d'une tragédie ». Cette saynète rend hommage à la *Critique de l'École des femmes* dans laquelle Molière répond à ses détracteurs en mettant en scène des personnages qui échangent leurs avis sur la pièce. Le titre d'Hugo mérite d'être expliqué. La tragédie renvoie au destin du condamné à mort. La comédie est celle que jouent les personnages ridicules de cette saynète, comme nous le verrons plus bas.

En 1832, Victor Hugo ajoute une préface qui explicite le projet de son livre : « L'auteur a pris l'idée du *Dernier Jour d'un condamné* [...] tout bonnement sur la place publique, sur la place de Grève. » Il développe : « Un jour enfin, c'était, à ce qu'il croit, le lendemain de l'exécution d'Ulbach<sup>1</sup>, il se mit à écrire ce livre » (p. 185, l. 20-21). Hugo est marqué par cette

---

1. En 1827, Honoré François Ulbach, jeune homme de vingt ans, a été condamné à mort pour avoir poignardé sa maîtresse.

exécution et souhaite alors créer un récit à portée universelle contre la peine de mort. En 1863, dans *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, Adèle Foucher donne à son tour l'origine du livre avec une explication un peu différente : c'est en voyant avec horreur le bourreau qui « répétait la représentation du soir » en graissant les rainures de la guillotine, que Victor Hugo « se mit le lendemain même à écrire *Le Dernier Jour d'un condamné*, et l'acheva en trois semaines ».

La préface de 1832 explique également la première parution anonyme : devant ce sujet si grave qu'est la peine de mort, l'auteur doit s'effacer. L'important n'est pas qui a écrit le livre mais pourquoi il a été écrit.

## **2. Une œuvre mal reçue**

Dès sa parution, *Le Dernier Jour d'un condamné* fait l'objet de nombreuses critiques. On estime en effet qu'il n'y a pas assez d'action et que le personnage principal est trop quelconque pour que le lecteur lui accorde sa sympathie.

Mais avant même sa parution, le fait que ni le nom ni le crime commis par le condamné ne soient précisés dérange. Ainsi, l'éditeur Gosselin insiste pour qu'Hugo écrive, au chapitre XLVII, l'histoire du prisonnier et les causes de sa détention afin de satisfaire le goût du public pour le fait divers. Hugo refuse. Dans sa préface,

il en explique les raisons : il a souhaité « élaguer [...] le contingent, l'accident, le particulier, le spécial, le relatif, le modifiable, l'épisode, l'anecdote, l'événement, le nom propre » (p. 183, l. 18-21). Son « plaidoyer » doit être « aussi vaste que la cause » (p. 183, l. 16-17). Hugo estime que le but du récit n'est ni de créer du suspense, ni de faire connaître l'histoire singulière de ce condamné. Il s'agit plutôt de montrer l'acte barbare qu'est une mise à mort, quel que soit l'homme, quel que soit son crime.

D'autres reproches lui sont adressés, dont Hugo va se moquer dans la préface « Une comédie à propos d'une tragédie ». Ce court dialogue argumentatif met en scène des notables à l'époque de la Restauration, des bourgeois ridicules de bêtise, d'inhumanité, horrifiés à la lecture du roman.

À travers leur dialogue, Hugo se moque point par point des critiques qui lui ont été faites. Les personnages du salon accusent le livre :

- d'être de mauvais goût, « abominable » car l'idée de développer les souffrances d'un condamné à mort n'est pas morale ;
- de ne rien prouver puisqu'il ne présente aucun « raisonnement », juste des « sensations » ;
- d'être inintéressant puisqu'on ne connaît pas le condamné et son histoire, que ce dernier est une « abstraction » ;
- de critiquer la religion et la monarchie ;
- d'être mal écrit.

Ainsi, le livre « trouble les consciences ». Comme le dit le personnage du mauvais poète, « il est certain que les livres sont bien souvent un poison subversif de l'ordre social » (p. 174, l. 13-14). C'est exactement ce qu'a recherché Hugo en écrivant *Le Dernier Jour d'un condamné* : faire réagir en recourant à deux armes, l'émotion et la raison ; faire avancer les consciences au profit de la cause abolitionniste.

### **3. Le monologue d'un prisonnier**

La forme du *Dernier Jour d'un condamné* se rapproche du journal intime : le lecteur découvre différents chapitres censés reproduire les feuillets écrits par un condamné à mort. Il n'y a pas à proprement parler de parties dans ce récit.

Il est écrit à la première personne et traduit les souvenirs, les expériences et les sentiments d'un homme durant les dernières semaines avant sa mise à mort. On entend une voix plutôt qu'on ne découvre un personnage : il s'agit d'un des premiers monologues intérieurs\* de l'histoire de la littérature.

## À LA LOUPE : LE MONOLOGUE INTÉRIEUR

Le **monologue intérieur** est un procédé littéraire qui consiste à traduire, par écrit, les pensées, parfois sans logique apparente, d'un personnage. Ces passages sont naturellement à la première personne du singulier.

*Le Dernier Jour d'un condamné* n'est pas un monologue intérieur au sens strict : la continuité des sentiments et des sensations du personnage est organisée et l'ensemble est noté dans un journal. Cependant, cette voix que le lecteur entend annonce les monologues intérieurs des personnages de Stendhal, ou, un siècle plus tard, ceux de James Joyce ou de Virginia Woolf.

On peut distinguer dans le récit trois mouvements qui correspondent aux lieux qu'occupe le condamné :

- une cellule à la prison de Bicêtre (chap. I à XXI) ;
- le départ pour la Conciergerie et l'enfermement dans l'une de ses cellules (chap. XXII à XLVII) ;
- le départ pour la place de Grève et la chambre de l'Hôtel de Ville où il écrit ses derniers feuillets (chap. XLVIII à XLIX).

De nombreux passages prennent la forme de retours en arrière (ou *flash-back*).

# LE DERNIER JOUR D'UN CONDAMNÉ



# I

Bicêtre<sup>1</sup>.

Condamné à mort !

Voilà cinq semaines que j'habite avec cette pensée,  
toujours seul avec elle, toujours glacé de sa présence,  
5 toujours courbé sous son poids !

Autrefois, car il me semble qu'il y a plutôt des  
années que des semaines, j'étais un homme comme  
un autre homme. Chaque jour, chaque heure, chaque  
minute avait son idée. Mon esprit, jeune et riche, était  
10 plein de fantaisies. Il s'amusa à me les dérouler les  
unes après les autres, sans ordre et sans fin, brodant  
d'inépuisables arabesques<sup>2</sup> cette rude et mince étoffe<sup>3</sup>  
de la vie. C'étaient des jeunes filles, de splendides  
chapes<sup>4</sup> d'évêque, des batailles gagnées, des théâtres  
15 pleins de bruit et de lumière, et puis encore des jeunes  
filles et de sombres promenades la nuit sous les larges  
bras des marronniers. C'était toujours fête dans mon

---

1. Prison parisienne.

2. Dessins que forment des lignes courbes en broderie.

3. Tissu.

4. Long manteau de cérémonie.

imagination. Je pouvais penser à ce que je voulais, j'étais libre.

Maintenant je suis captif<sup>1</sup>. Mon corps est aux fers dans un cachot, mon esprit est en prison dans une  
5 idée. Une horrible, une sanglante, une implacable idée ! Je n'ai plus qu'une pensée, qu'une conviction, qu'une certitude : condamné à mort !

Quoi que je fasse, elle est toujours là, cette pensée infernale, comme un spectre<sup>2</sup> de plomb à mes côtés,  
10 seule et jalouse, chassant toute distraction, face à face avec moi misérable, et me secouant de ses deux mains de glace quand je veux détourner la tête ou fermer les yeux. Elle se glisse sous toutes les formes où mon esprit voudrait la fuir, se mêle comme un refrain horrible à  
15 toutes les paroles qu'on m'adresse, se colle avec moi aux grilles hideuses de mon cachot ; m'obsède éveillé, épie mon sommeil convulsif<sup>3</sup>, et reparaît dans mes rêves sous la forme d'un couteau.

Je viens de m'éveiller en sursaut, poursuivi par elle  
20 et me disant : — Ah ! ce n'est qu'un rêve ! — Hé bien ! avant même que mes yeux lourds aient eu le temps de s'entr'ouvrir assez pour voir cette fatale pensée écrite dans l'horrible réalité qui m'entoure, sur la dalle mouillée et suante de ma cellule, dans les rayons  
25 pâles de ma lampe de nuit, dans la trame grossière de

---

1. Prisonnier.

2. Fantôme.

3. Agité, accompagné de mouvements saccadés.

la toile de mes vêtements, sur la sombre figure du soldat de garde dont la giberne<sup>1</sup> reluit à travers la grille du cachot, il me semble que déjà une voix a murmuré à mon oreille : — Condamné à mort !

## II

5 C'était par une belle matinée d'août.

Il y avait trois jours que mon procès était entamé, trois jours que mon nom et mon crime ralliaient<sup>2</sup> chaque matin une nuée de spectateurs, qui venaient s'abattre sur les bancs de la salle d'audience comme  
10 des corbeaux autour d'un cadavre, trois jours que toute cette fantasmagorie<sup>3</sup> des juges, des témoins, des avocats, des procureurs du roi, passait et repassait devant moi, tantôt grotesque, tantôt sanglante, toujours sombre et fatale. Les deux premières nuits, d'inquié-  
15 tude et de terreur, je n'en avais pu dormir ; la troisième, j'en avais dormi d'ennui et de fatigue. À minuit, j'avais laissé les jurés délibérant. On m'avait ramené sur la paille de mon cachot, et j'étais tombé sur-le-champ dans un sommeil profond, dans un sommeil  
20 d'oubli. C'étaient les premières heures de repos depuis bien des jours.

---

1. Boîte portée à la ceinture dans laquelle les soldats mettent leurs munitions.

2. Rassemblaient.

3. Défilé obscur et irréal de personnages.

J'étais encore au plus profond de ce profond sommeil lorsqu'on vint me réveiller. Cette fois il ne suffit point du pas lourd et des souliers ferrés du guichetier<sup>1</sup>, du cliquetis de son nœud de clefs, du grincement rauque<sup>2</sup> des verrous ; il fallut pour me tirer de ma léthargie<sup>3</sup> sa rude voix à mon oreille et sa main rude sur mon bras. — Levez-vous donc ! — J'ouvris les yeux, je me dressai effaré sur mon séant. En ce moment, par l'étroite et haute fenêtre de ma cellule, je vis au plafond du corridor voisin, seul ciel qu'il me fût donné d'entrevoir, ce reflet jaune où des yeux habitués aux ténèbres d'une prison savent si bien reconnaître le soleil. J'aime le soleil.

— Il fait beau, dis-je au guichetier.

Il resta un moment sans me répondre, comme ne sachant si cela valait la peine de dépenser une parole ; puis avec quelque effort il murmura brusquement :

— C'est possible.

Je demeurais immobile, l'esprit à demi endormi, la bouche souriante, l'œil fixé sur cette douce réverbération<sup>4</sup> dorée qui diaprât<sup>5</sup> le plafond.

— Voilà une belle journée, répétais-je.

— Oui, me répondit l'homme, on vous attend.

Ce peu de mots, comme le fil qui rompt le vol de l'insecte, me rejeta violemment dans la réalité. Je revis

---

1. Geôlier qui ouvre et ferme les portes de la prison.

2. Qui produit des sons rudes et sourds.

3. État dans lequel le corps est engourdi.

4. Lumière qui se réfléchit.

5. Faisait scintiller.

soudain, comme dans la lumière d'un éclair, la sombre salle des assises<sup>1</sup>, le fer à cheval des juges chargé de hail-  
lons<sup>2</sup> ensanglantés, les trois rangs de témoins aux faces  
stupides, les deux gendarmes aux deux bouts de mon  
5 banc, et les robes noires s'agiter, et les têtes de la foule  
fourmiller au fond dans l'ombre, et s'arrêter sur moi le  
regard fixe de ces douze jurés, qui avaient veillé pen-  
dant que je dormais !

Je me levai ; mes dents claquaient, mes mains trem-  
10 blaient et ne savaient où trouver mes vêtements, mes  
jambes étaient faibles. Au premier pas que je fis, je tré-  
buchai comme un portefaix<sup>3</sup> trop chargé. Cependant  
je suivis le geôlier.

Les deux gendarmes m'attendaient au seuil de la cel-  
15 lule. On me remit les menottes. Cela avait une petite  
serrure compliquée qu'ils fermèrent avec soin. Je laissai  
faire : c'était une machine sur une machine.

Nous traversâmes une cour intérieure. L'air vif du  
matin me ranima. Je levai la tête. Le ciel était bleu, et les  
20 rayons chauds du soleil, découpés par les longues chemi-  
nées, traçaient de grands angles de lumière au faite<sup>4</sup> des  
murs hauts et sombres de la prison. Il faisait beau en effet.

Nous montâmes un escalier tournant en vis ; nous  
passâmes un corridor<sup>5</sup>, puis un autre, puis un troi-  
25 sième ; puis une porte basse s'ouvrit. Un air chaud,

---

1. Cour de justice composée d'un jury issu du peuple, convoquée pour juger les crimes.

2. Vieux habits.

3. Porteur de fardeaux.

4. Partie la plus haute.

5. Long couloir.

mêlé de bruit, vint me frapper au visage ; c'était le souffle de la foule dans la salle des assises. J'entrai.

Il y eut à mon apparition une rumeur d'armes et de voix. Les banquettes se déplacèrent bruyamment.

5 Les cloisons craquèrent ; et, pendant que je traversais la longue salle entre deux masses de peuple murées de soldats, il me semblait que j'étais le centre auquel se rattachaient les fils qui faisaient mouvoir toutes ces faces béantes et penchées.

10 En cet instant je m'aperçus que j'étais sans fers ; mais je ne pus me rappeler où ni quand on me les avait ôtés.

Alors il se fit un grand silence. J'étais parvenu à ma place. Au moment où le tumulte<sup>1</sup> cessa dans la foule, il  
15 cessa aussi dans mes idées. Je compris tout à coup clairement ce que je n'avais fait qu'entrevoir confusément jusqu'alors, que le moment décisif était venu, et que j'étais là pour entendre ma sentence<sup>2</sup>.

L'explicite qui pourra, de la manière dont cette idée  
20 me vint, elle ne me causa pas de terreur. Les fenêtres étaient ouvertes ; l'air et le bruit de la ville arrivaient librement du dehors ; la salle était claire comme pour une noce ; les gais rayons du soleil traçaient çà et là la figure lumineuse des croisées<sup>3</sup>, tantôt allongée sur le

---

1. Grand bruit.

2. Décision prise par le tribunal.

3. Fenêtres.

plancher, tantôt développée sur les tables, tantôt brisée à l'angle des murs ; et de ces losanges éclatants aux fenêtres chaque rayon découpait dans l'air un grand prisme<sup>1</sup> de poussière d'or.

5 Les juges, au fond de la salle, avaient l'air satisfait, probablement de la joie d'avoir bientôt fini. Le visage du président, doucement éclairé par le reflet d'une vitre, avait quelque chose de calme et de bon ; et un jeune assesseur<sup>2</sup> causait presque gaiement en chiffonnant son rabat<sup>3</sup> avec une jolie dame en chapeau rose,  
10 placée par faveur derrière lui.

Les jurés seuls paraissaient blêmes et abattus, mais c'était apparemment de fatigue d'avoir veillé toute la nuit. Quelques-uns bâillaient. Rien, dans leur contenance, n'annonçait des hommes qui viennent de porter une sentence de mort ; et sur les figures de ces bons bourgeois je ne devinais qu'une grande envie de dormir.

En face de moi, une fenêtre était toute grande ouverte. J'entendais rire sur le quai des marchandes de  
20 fleurs ; et, au bord de la croisée, une jolie petite plante jaune, toute pénétrée d'un rayon de soleil, jouait avec le vent dans une fente de la pierre.

Comment une idée sinistre aurait-elle pu poindre parmi tant de gracieuses sensations ? Inondé d'air et de  
25 soleil, il me fut impossible de penser à autre chose qu'à

---

1. Figure géométrique.

2. Officier de justice qui assiste un juge.

3. Sorte de cravate.

la liberté ; l'espérance vint rayonner en moi comme le jour autour de moi ; et, confiant, j'attendis ma sentence comme on attend la délivrance et la vie.

Cependant mon avocat arriva. On l'attendait. Il venait de déjeuner copieusement et de bon appétit. Parvenu à sa place, il se pencha vers moi avec un sourire.

— J'espère, me dit-il.

— N'est-ce pas ? répondis-je, léger et souriant aussi.

10 — Oui, reprit-il ; je ne sais rien encore de leur déclaration, mais ils auront sans doute écarté la préméditation, et alors ce ne sera que les travaux forcés à perpétuité.

— Que dites-vous là, monsieur ? répliquai-je indigné ; plutôt cent fois la mort !

Oui, la mort ! — Et d'ailleurs, me répétait je ne sais quelle voix intérieure, qu'est-ce que je risque à dire cela ? A-t-on jamais prononcé sentence de mort autrement qu'à minuit, aux flambeaux, dans une salle  
20 sombre et noire, et par une froide nuit de pluie et d'hiver ? Mais au mois d'août, à huit heures du matin, un si beau jour, ces bons jurés, c'est impossible ! Et mes yeux revenaient se fixer sur la jolie fleur jaune au soleil.

25 Tout à coup le président, qui n'attendait que l'avocat, m'invita à me lever. La troupe porta les armes ; comme par un mouvement électrique, toute l'assemblée fut debout au même instant. Une figure insignifiante et nulle, placée à une table au-dessous du

tribunal, c'était, je pense, le greffier<sup>1</sup>, prit la parole, et lut le verdict que les jurés avaient prononcé en mon absence. Une sueur froide sortit de tous mes membres ; je m'appuyai au mur pour ne pas tomber.

5 — Avocat, avez-vous quelque chose à dire sur l'application de la peine ? demanda le président.

J'aurais eu, moi, tout à dire, mais rien ne me vint. Ma langue resta collée à mon palais.

Le défenseur se leva.

10 Je compris qu'il cherchait à atténuer la déclaration du jury, et à mettre dessous, au lieu de la peine qu'elle provoquait, l'autre peine, celle que j'avais été si blessé de lui voir espérer.

Il fallut que l'indignation fût bien forte, pour se  
15 faire jour à travers les mille émotions qui se disputaient ma pensée. Je voulus répéter à haute voix ce que je lui avais déjà dit : Plutôt cent fois la mort ! Mais l'haleine me manqua, et je ne pus que l'arrêter rudement par le bras, en criant avec une force convulsive : Non !

20 Le procureur général combattit l'avocat, et je l'écoutai avec une satisfaction stupide. Puis les juges sortirent, puis ils rentrèrent, et le président me lut mon arrêt.

— Condamné à mort ! dit la foule ; et, tandis qu'on m'emmenait, tout ce peuple se rua sur mes pas avec le  
25 fracas d'un édifice qui se démolit. Moi, je marchais, ivre et stupéfait. Une révolution venait de se faire en moi. Jusqu'à l'arrêt de mort, je m'étais senti respirer, palpiter,

---

1. Assistant du juge.

vivre dans le même milieu que les autres hommes ; maintenant je distinguais clairement comme une clôture entre le monde et moi. Rien ne m'apparaissait plus sous le même aspect qu'auparavant. Ces larges fenêtres  
5 lumineuses, ce beau soleil, ce ciel pur, cette jolie fleur, tout cela était blanc et pâle, de la couleur d'un linceul<sup>1</sup>. Ces hommes, ces femmes, ces enfants qui se pressaient sur mon passage, je leur trouvais des airs de fantômes.

Au bas de l'escalier, une noire et sale voiture gril-  
10 lée m'attendait. Au moment d'y monter, je regardai au hasard dans la place. — Un condamné à mort ! criaient les passants en courant vers la voiture. À travers le nuage qui me semblait s'être interposé entre les choses et moi, je distinguai deux jeunes filles qui  
15 me suivaient avec des yeux avides<sup>2</sup>. — Bon, dit la plus jeune en battant des mains, ce sera dans six semaines !

### III

Condamné à mort !

Eh bien, pourquoi non ? *Les hommes*, je me rappelle l'avoir lu dans je ne sais quel livre où il n'y avait que cela  
20 de bon, *les hommes sont tous condamnés à mort avec des sur-  
sis*<sup>3</sup> indéfinis. Qu'y a-t-il donc de si changé à ma situation ?

---

1. Drap mortuaire.

2. Qui reflètent un grand désir.

3. Suspension d'une exécution de peine.